



Département de la MEUSE
Arrondissement de VERDUN
Canton de ETAIN
COMMUNE DE

55210 – Hannonville sous les Côtes

Tél. : 03.29.87.33.08

E.mail : mairie55hannonville@gmail.com

Site : www.mairie-hannonville.fr

SIRET : 21550228700018

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 09 AVRIL 2021 à 20H30

Présidente : Mme LEPRINCE Danielle

Secrétaire de séance : Mme BRIZION Virginie

Présents : M.MAZZOLA Michel , M.STEIN Jérôme , M.LABISSY Alain, Mme PERARD Laurence, M.CAURIER Laurent, Mme HUMBERT Marie, Mme BRIZION Virginie, M.LEPRINCE Christophe , Mme AUBRY Céline, Mme SAYEN Annick, M.PARANT Romuald, M.WALLERICH Patrice, M.BRIZION Cyril.

Pouvoir : M.ADAM Francis donne pouvoir à M.WALLERICH Patrice

Rappel de l'ordre du jour :

- 1/Vote d'une taxe d'emplacement pour les commerçants ambulants
- 2/Vote des subventions aux associations
- 3/Vote des taux des contributions directes
- 4/Vote du budget primitif de la commune et des budgets annexes
- 5/Suppression /Création d'un emploi d'agent technique (modification de durée)
- 6/Le point sur le travail des commissions
- 7/Les problèmes de voisinage (parking, chiens aboyant, chat errants...)
- 8/Location de l'appartement 26 rue froide

Questions diverses

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 26 Février 2021

1/Vote d'une taxe d'emplacement pour les commerçants ambulants

Proposition d'instauration d'une taxe emplacement pour les véhicules ambulants sur la place du château : Actuellement le camion pizza stationne à côté du café « le coup franc», ce n'est pas une place appropriée car les véhicules s'arrêtent sur la départementale et se garent à la « va vite ». C'est un trouble pour la circulation , une gêne éventuelle pour les riverains, surtout s'il y avait urgence d'évacuation.

De plus, une habitante du village, Mme VINGERT, a sollicité la Mairie pour un futur emplacement d'un Food truck.

Le plus sécurisant est donc l'installation sur la place du château, un boîtier électrique est à disposition, et les voitures peuvent facilement s'y garer.

En contrepartie une compensation financière serait demandée à hauteur de 2€/H.

Le Conseil Municipal se rallie à la proposition de M. Wallerich qui consiste à proposer la gratuité, surtout dans le contexte difficile d'aujourd'hui. Et, comme l'indique M. Leprince, l'installation place du château est sécurisante et l'offre commerciale satisfait les habitants.

Par 2 voix pour

12 voix contre

1 abstention

la taxe est refusée, la gratuité d'emplacement sur la place du château est donc validée.

2/Vote des subventions aux associations

Tableau des propositions

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574			ASSO.LES MIRABELLES	ASSOCIATION	250€
6574			ASSOCIATION LA COEVRE	ASSOCIATION	150€
6574			ECOMUSEE	ASSOCIATION	1000€
6574			CLUB GENERATION MOUVEMENT	ASSOCIATION	500€
6574			ENTENTE VHF	ASSOCIATION	1300€
6574			ILCG	ASSOCIATION	150€
6574			LES CARAMS EN FETES	ASSOCIATION	1000€
6574			LES RESTOS DU COEUR	ASSOCIATION	100€
6574			ŒUVRE DES PUPILLES SAPEUR POMPIER	ASSOCIATION	100€
6574			SAINT NICOLAS	ASSOCIATION	500€
6574			TELETHON	ASSOCIATION	400€
6574			ASSOCIATION COTES ET JEUX	ASSOCIATION	0€
6574			JEUNESSE	PERSONNES PRIVEES	550€

A rajouter la demande de subvention de PARTICIPE PRESENT, association qui a pour but de faire de la location vélo aux touristes et aussi aux habitants des Côtes de Meuse, à hauteur de 100€.

M.STEIN pense que c'est de la compétence de la codecom à subventionner cette association.

M. STEIN présente au conseil la proposition de la commission Vie Associative repris dans le compte rendu de la réunion du 17 mars 2021 :

Madame la Maire a communiqué son choix de vouloir soutenir des associations nationales à caractère social :

- Les restos du cœur
- Œuvre des pupilles sapeur pompiers
- AMF Téléthon

La commission Vie Associative propose de ne pas soutenir ces associations pour les raisons suivantes :

- Prioriser le soutien aux associations locales qui agissent directement pour les habitants en permettant de soutenir davantage certaines et des nouvelles éventuelles.
- En tant que représentants de collectivité publique, l'équipe municipale n'a pas à décider pour les habitants quelles associations soutenir en priorité.

La Maire au contraire pense que le territoire de la codecom relève de la proximité et participe au rayonnement de la commune dans cet engagement caritatif. Décision est prise de voter chaque proposition.

Ainsi, toutes les demandes sont votées favorablement sauf le téléthon par 7 contre, 5 pour et 3 abstentions. Participe Présent recueille 13 pour et 2 contre pour une subvention de 100€.

M. STEIN précise qu'en temps que Président de l'association CÔTE JEUX, le Conseil d'administration de l'association n'a demandé par courrier aucune subvention cette année et formule le souhait de voir la somme

attribuée l'an passé revenir à la jeunesse. La jeunesse d'Hannonville se voit octroyer la somme de 550€, ce qui est considéré comme insuffisant par M.STEIN. La Maire précise que le sondage sur les envies de la jeunesse n'est pas encore réalisé et que cette dernière n'est pas encore structurée pour gérer des finances.

3/Vote des contributions directes

TAUX FDL 2021 :

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

- Taxe foncière (bâti) : 8,53%
- Taxe foncière (non bâti) : 19,32%
- CFE : 10,40%

VOTE à l'unanimité pour garder les mêmes taux.

4/ Vote du budget primitif de la commune et des budgets annexes

BUDGET

COMMUNE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 445 492.66€
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 445 492.66€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 222 419.97€
RECETTES D'INVESTISSEMENT : 222 419.97€

FORET :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 198 415.85€
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 198 415.85€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 131 189.85€
RECETTES D'INVESTISSEMENT : 131 189.85€

EAU :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 55 523.22€
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 55 523.22€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 81 544.63€
RECETTES D'INVESTISSEMENT : 81 544.63€

ASSAINISSEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 93 394.51€
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 93 394.51€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 89 874.71€
RECETTES D'INVESTISSEMENT : 89 874.71 €

Projets prévus :

Le trottoir rue de la promenade ; le conseil décide de le réaliser sans la CODECOM qui renonce à faire la chaussée.

Perçement de la porte pour la future salle des archives.

Reprendre les diverses études pour la rénovation de la salle polyvalente.

Equiperment du cimetière, jardin du souvenir, devis 1780€.

Vote à l'unanimité pour l'ensemble des comptes

5/Suppression/ Création d'un emploi d'agent technique (modification de durée)

Suite à la demande de Mme LEMOINE, secrétaire, de passer de 7H à 5H pour son poste d'agent technique (poste ménage) et suite à son changement , après réflexion, la modification n'a plus lieu d'être. Sa situation (33H mairie plus 7H ménage) reste inchangée.

6/Point sur le travail des commissions

Commission Communication et jeunesse

2 sondages seront distribués dans les boites aux lettres et mis à disposition à la Mairie.
Le 1^{er} ENQUETE SPECIALE JEUNES 11-18 ANS
Le 2^{ème} ENQUETE SPECIAL FAMILLE
Délai de réponse 15 jours
Le conseil valide les documents

Commission voirie

Travaux en prévisionnel à voir
Demande d'un éventuel arrêté « interdit sauf riverains » pour le chemin de la Ligne (Hannonville /Thillot).

Commission Bois et Forêt

Les affouagistes n'ont pas tous terminé leur parcelles, la commission souhaite accorder une prolongation jusqu'au 30Avril 2021. Le conseil donne son accord.
Ils seront avertis par sms et panneau Pocket.

Commission Patrimoine

Un devis a été réalisé par Lorraine-Monuments, à la demande de M. LABISSY pour la fourniture et pose d'un Jardin du Souvenir pour 1780€

7/Les problèmes de voisinages (parking, chiens aboyants, chats errants)

Des plaintes de riverains concernant des chiens qui aboient sans cesse sont remontées en mairie. La possibilité d'une médiation sera proposée aux parties concernées.
Pour les chats, le conseil envisage la signature d'une convention avec un organisme approprié.

8/Location logement 26 rue froide

Le nouveau locataire est installé depuis le 1^{er} avril.

Questions diverses

Association :

M.STEIN souhaite accompagner l'association HAIES ALORS !, demander à M.MOREAU plus de renseignements.

Sources :

Nettoyage des sources le 17 Avril 2021, à partir de 9H (M. MAZZOLA, M. WALLERICH, M.STEIN, M.LEPRINCE, M.CAURIER) seront présents.

Création d'une nouvelle commission :

Environnement Urbain, Fleurissement, nettoyage

Mme AUBRY et Mme HUMBERT Marie seront dans cette commission ainsi que des personnes extérieures du Conseil, M. Voisin notamment.

Formation :

Formation digitale : sont intéressés :

Mme AUBRY, Mme HUMBERT, Mme BRIZION, M. LEPRINCE

Elections :

Régionales et départementales : la Maire précise qu'elle votera en faveur du maintien du scrutin en juin.

M.STEIN fait part aux membres du Conseil municipal de sa participation aux élections départementales avec Mme Marie Astrid STRAUSS, conseillère départementale sortante.

Lever de la séance à 23H

Secrétaire de séance
Mme BRIZION Virginie